

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Acheteur

ÉTAT – Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT-IF) – Direction des routes d'Île-de-France

Représentant de l'acheteur

Madame la Directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports en vertu de l'arrêté de délégation de Monsieur le Préfet de la Région Ile-de-France n° IDF-2026-06-15-00010 du 15 juin 2026

Ordonnateur

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, l'aménagement et des transports d'Île-de-France, représentée par Madame la Directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports en vertu de l'arrêté de délégation de Monsieur le Préfet de la Région Ile-de-France n° IDF-2026-06-15-00010 du 15 juin 2026

Comptable public assignataire

Monsieur le directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne
1 Place du Général Pierre Billotte 94000 CRETEIL

Objet du marché public

Consultation n°DRIEAT-DIRIF-DMRNO-AOO-26-040

Contournement Est de Roissy

Réalisation d'un écran acoustique au Mesnil-Amelot

Mois d'établissement des prix (m₀) : juillet 2026

Numéro d'EJ du contrat

Montant TTC

Code CPV principal

45222000-9

Imputation

TF 025524

ARTICLE 1. CONTRACTANT(S)

☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :													
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à :													
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
N° d'identité d'établissement (SIRET) :													
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers													
ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :													

Le prestataire est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (articles R.2151-13 et R.2351-12 du Code de la commande publique) ?

☐ Oui ☐ Non

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1													
Nom et prénom :													
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à :													
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													
Tel. :							Fax :						
Courriel :													

N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers	
ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Le prestataire est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (articles R.2151-13 et R.2351-12 du Code de la commande publique) ?

☐ Oui ☐ Non

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers	
ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Le prestataire est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (articles R.2151-13 et R.2351-12 du Code de la commande publique) ?

☐ Oui ☐ Non

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société :** (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers
ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Le prestataire est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (articles R.2151-13 et R.2351-12 du Code de la commande publique) ?

☐ Oui ☐ Non

Cotraitant 4	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Le prestataire est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (articles R.2151-13 et R.2351-12 du Code de la commande publique) ?

☐ Oui ☐ Non

Après avoir :

- pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) du marché public ainsi que des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique ;

- ☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la commande publique ainsi que les attestations visées au CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché public dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la commande publique ainsi que les attestations visées au CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché public dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la commande publique ainsi que les attestations visées au CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché public dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché public.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

Le détail des personne(s) physique(s) garantissant la bonne exécution de l'ensemble des prestations du marché (missions témoins et mission complémentaires) est joint en annexe au présent acte d'engagement. En particulier, le titulaire précisera le nom et le cas échéant, le n° du cotraitant, des directeurs et/ou chefs de projet et des experts en charge de chacune des missions du présent marché.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Forme du marché public

Le présent marché public est un marché ordinaire.

2-2. Montant du marché public

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Le montant du marché public, tel qu'il résulte du détail estimatif (DE) est le suivant :

- Montant hors TVA :

- TVA au taux de %, soit

- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

☐ Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

N° de cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
4		

2-3. Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du Code de la commande publique, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché public est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Prestataire unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du Code de la commande publique) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
4		
Total		

Les déclarations (article R.2193-1 du Code de la commande publique) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
4		
Total		

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du Code de la commande publique) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DÉLAIS DE RÉALISATION

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation part de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

Le délai de la période de préparation est de 2 mois.

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, cette période de préparation n'est pas comprise dans le délai d'exécution.

3-2. Délai d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux part de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les travaux.

Le délai d'exécution des travaux est fixé à 6 mois.

3-3. Période de travaux de finalisation des plantations

Le délai de la période de travaux de finalisation des plantations court à compter de la date d'achèvement des travaux, telle que fixée par la décision de réception.

Le délai de la période de travaux de finalisation des plantations est de 2 ans.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché public sont spécifiées aux articles 3-2 à 3-4 du CCAP.

- ☐ Le(s) prestataire(s) refuse(nt) le paiement par carte d'achat
- ☐ **Prestataire unique**

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché public en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (par SWIFT)		

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement solidaire à compte unique**

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché public en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire : _____

à : _____

au nom de : _____

sous le numéro : _____ clé RIB : _____

code banque : _____ code guichet : _____

IBAN _____

BIC (par SWIFT) _____

☐ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché public par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement solidaire à comptes séparés**

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché public en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ Grouperement conjoint

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché public en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

☐ **Prestataire unique**

Le prestataire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.

☐ **Groupement solidaire à compte unique**

Les prestataires désignés ci-devant :

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.

☐ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.

☐ **Groupement solidaire à comptes séparés**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 6-2 du CCAP	
1	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
2	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
3	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
4	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir

☐ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 6-2 du CCAP	
1	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
2	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
3	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
4	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir

ARTICLE 5. INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE

Après avoir pris connaissance du CCAP et notamment des dispositions relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières décrites aux articles 1-6-5-1 et 11 du CCAP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à :

- réserver, dans l'exécution du présent marché, un nombre d'heures de travail au moins égal à celui indiqué à l'article 11-2 du CCAP,
- prendre contact avec le dispositif d'accompagnement désigné à l'article 11-4 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause,
- fournir, à la demande du maître d'ouvrage, ou du facilitateur, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à

- réserver, dans l'exécution du présent marché, un nombre d'heures de travail au moins égal à celui indiqué à l'article 11-2 du CCAP,
- prendre contact avec le dispositif d'accompagnement désigné à l'article 11-4 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause,
- fournir, à la demande du maître d'ouvrage, ou du facilitateur, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

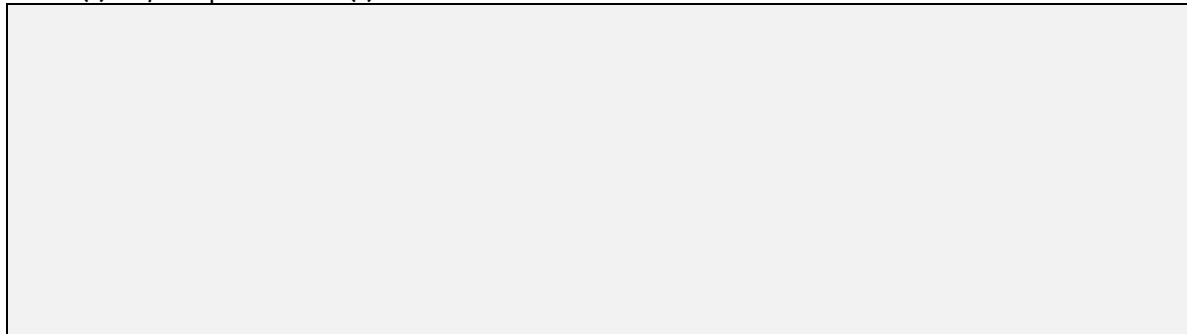
mandataire du groupement, à :

- réserver, dans l'exécution du présent marché, un nombre d'heures de travail au moins égal à celui indiqué à l'article 11-2 du CCAP,
- prendre contact avec le dispositif d'accompagnement désigné à l'article 11-4 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause,
- fournir, à la demande du maître d'ouvrage, ou du facilitateur, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

Fait en un seul original

à : le :

Signature(s) du/des prestataire(s) :



Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant de l'acheteur

A :

Le :

ANNEXE N°1 À L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants dans chaque élément de mission

Répartition de la rémunération correspondante

Détail des prestations

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		
N°4		